

ADVINI EST ELIGIBLE AU PEA-PME

Saint-Félix de Lodez, le 9 avril 2014.

AdVini, dont les titres sont cotés sur le NYSE Euronext compartiment C (FR0000053043), annonce répondre à tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application n°2014-283 en date du 4 mars dernier, à savoir un effectif total inférieur à 5 000 salariés, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliards d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros et avoir son siège social en France.

Ces critères d'éligibilité sont applicables sur les comptes consolidés d'AdVini au 31 décembre 2013.

Cette éligibilité permet d'intégrer les actions AdVini au sein de comptes PEA-PME, dispositif destiné à favoriser l'investissement en actions et à soutenir le financement des PME et ETI qui bénéficie des mêmes avantages que le PEA traditionnel.

A propos d'AdVini

Avec plus de 1.700 hectares de vignobles, ancrés dans les terroirs français les plus renommés comme à Châteauneuf-du-Pape avec OGIER et le Clos de L'Oratoire des Papes, à Saint-Emilion avec Antoine MOUEIX, à Chablis et en Languedoc avec LAROCHE, en Languedoc avec JEANJEAN, en Provence avec GASSIER, à Cahors avec RIGAL, en Roussillon avec CAZES et Les Clos de Paulilles, AdVini est l'acteur de référence sur les vins français de qualité.

Ses marques bénéficient d'une notoriété et d'une reconnaissance mondiale qui leur permettent d'être exportées dans plus de 90 pays.

AdVini est également présent dans les vins du Nouveau Monde avec Viña Casablanca au Chili, propriété de 150 hectares en partenariat avec Santa Carolina et L'Avenir, propriété œnotouristique de 70 hectares en Afrique du Sud.

Vos contacts pour plus d'informations:

AdVini

Antoine Leccia / Jean-Michel Choffel

Tél. : 04.67.88.80.00

jm.choffel@advini.com